

Image not found or type unknown



vente du maison apres une donation

Par **banaoue**, le **14/06/2012** à **03:36**

bonjour,suite à une séparation ,la mère de mes deux enfants décide de faire une donation entre vif hors part successorale à notre fille ainée
aujourd'hui ,nous décidons de vendre la maison
quelles sont les parts qui reviennent a chacun,sachant que la mère a eu un autre enfant et qui est mineur
merci de vos réponses

Par **youris**, le **14/06/2012** à **09:32**

bjr,
étiez-vous mariés ?
si vous étiez en union libre, vous toucherez la part en fonction de la répartition figurant à l'acte de vente.
cdt